



## **Les perspectives du budget municipal 2025**

Pour 2025, dans un contexte de retour progressif à la normale, le conseil municipal a élaboré un budget responsable, visant à maintenir les services, limiter l'augmentation du taux de taxes foncières et faire avancer les grands projets de la Municipalité. Malgré un ralentissement de l'inflation, atteignant une moyenne de 2,8 % entre janvier et octobre 2024, la Municipalité a dû élaborer le budget 2025 en composant avec des hausses importantes des coûts pour des services essentiels tels que le contrat de déneigement, le contrat de collecte des matières résiduelles et les frais obligatoires de la Sûreté du Québec. En parallèle de ces hausses de coûts, des investissements importants et nécessaires sont à prévoir en 2025 pour assurer la pérennité des infrastructures et équipements municipaux, notamment des travaux routiers majeurs, la réparation du camion-citerne et l'acquisition d'une rétrocaveuse.

Le gel des quotes-parts de la MRC d'Argenteuil a permis une diminution des coûts de 1,19 %, et ce, malgré une forte augmentation de la valeur foncière uniformisée à Mille-Isles.

Encore en 2025, le conseil municipal a pris la décision de maintenir les taux variés de taxation en fonction de deux grandes catégories d'immeubles :

- **Les immeubles résiduels**, comprenant les résidences, les terrains vacants ainsi que les secteurs agricoles et forestiers ;
- **Les immeubles non résidentiels (INR)**, principalement composés des commerces.

Un immeuble peut appartenir aux deux catégories, selon ses activités. Les INR, qui sollicitent généralement plus de services municipaux que les immeubles résiduels, auront un taux de taxation supérieur de 2,25 % par rapport aux immeubles résiduels.

Dans l'année à venir, la Municipalité poursuivra ses efforts pour moderniser les infrastructures municipales et améliorer les services aux citoyens, tout en préservant sa santé financière. Ce défi est commun à toutes les municipalités rurales québécoises qui doivent assumer des responsabilités accrues depuis qu'elles jouent un rôle de « gouvernement de proximité ».

Bien que les revenus supplémentaires issus du « pacte fiscal » permettent d'atténuer l'impact sur les citoyens, ils demeurent insuffisants pour couvrir l'ensemble des responsabilités transférées par le gouvernement provincial. En guise de rappel, le « pacte fiscal » consiste en la répartition entre les municipalités du Québec d'un montant représentant la croissance d'une partie de la TVQ. En 2025, la Municipalité de Mille-Isles recevra un montant de 127 985 \$.

Conséquemment, la Municipalité s'engage à demeurer proactive et créative en tirant parti des programmes d'aide financière et des autres possibilités de financement afin d'accroître le pouvoir d'achat de chaque dollar de taxe investi par les contribuables.

**Ce qu'il faut retenir du budget 2025**

Les dépenses de la Municipalité continuent d'augmenter en 2025, en grande partie en raison de projets d'investissement majeurs et de hausses significatives des coûts de certains contrats de services essentiels. À titre d'exemple, les contrats de déneigement et de collecte des matières résiduelles ont augmenté de 13 %. Toutefois, il est important de préciser que la plupart des dépenses liées aux projets d'investissement correspondent à des amortissements d'immobilisation; c'est-à-dire des écritures comptables qui augmentent les charges, mais qui n'influencent pas la taxation.

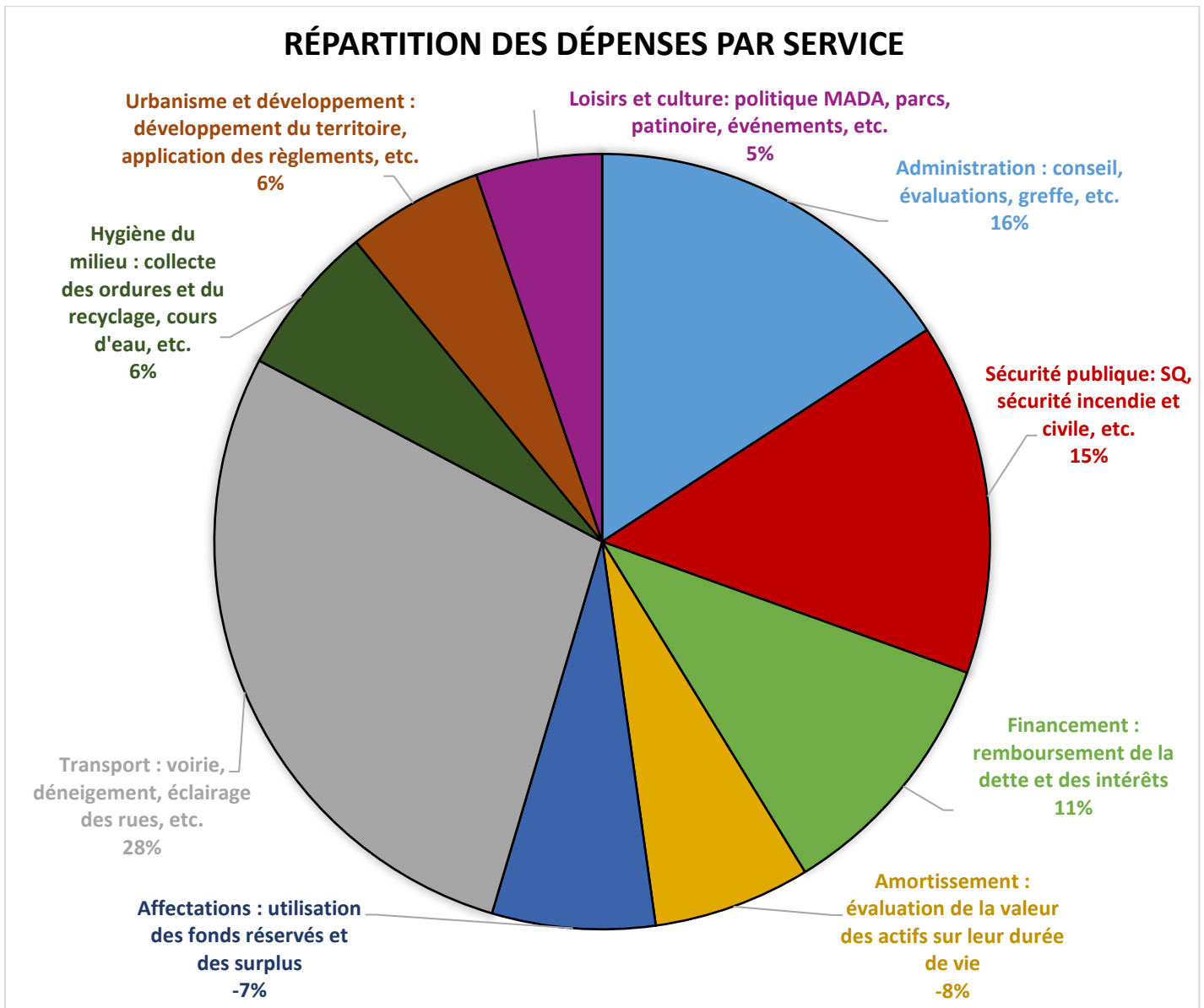
Les affectations des réserves financières qui nous permettent d'équilibrer le budget sont en baisse de 9,54 % par rapport à l'an passé, totalisant 17 630 \$ de moins. Toutefois, concrètement, le montant des réserves financières affecté au budget 2025 est le même qu'en 2024 et contribue directement à diminuer le taux de taxation. Principalement composées des surplus accumulés et du solde disponible des règlements d'emprunt fermés, ces réserves financières ont constamment progressé au cours des dernières années, garantissant ainsi une santé financière qui permet de soutenir la réalisation de projets d'envergure, tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Au niveau de la répartition des dépenses, c'est encore le budget des travaux publics qui est le plus élevé avec 28 % des charges prévues en 2025. Ce budget associé au transport comprend les coûts liés à l'entretien du réseau routier et des infrastructures municipales. Les éléments suivants sont également inclus : la signalisation, l'éclairage ainsi que les contrats accordés pour le déneigement, le balayage des routes et le contrôle de la poussière sur les surfaces en gravier. Les projets d'amélioration des infrastructures, telles que les réfections et les réparations majeures qui sont requises annuellement, figurent plutôt dans le budget d'investissement et ne sont pas comprises dans le budget de fonctionnement.

DÉPENSES PAR SERVICE	BUDGET	
	2024	2025
<b>Administration</b> : conseil, évaluations, greffe, etc.	816 325 \$	855 807 \$
<b>Sécurité publique</b> : SQ, sécurité incendie et civile, etc.	711 623 \$	795 060 \$
<b>Transport</b> : voirie, déneigement, éclairage des rues, etc.	1 425 667 \$	1 523 955 \$
<b>Hygiène du milieu</b> : ordures, recyclage et compostage, cours d'eau, écocentre, etc.	423 359 \$	342 758 \$
<b>Urbanisme et développement</b> : développement du territoire, application des règlements, etc.	332 792 \$	307 606 \$
<b>Loisirs et culture</b> : politique MADA, parcs, patinoire, événements, etc.	257 361 \$	284 840 \$
<b>Financement</b> : remboursement de la dette et des intérêts	584 731 \$	582 217 \$
<b>Amortissement</b> : évaluation de la valeur des actifs sur leur durée de vie	(320 620) \$	(354 904) \$
<b>Affectations</b> : utilisation des fonds réservés et des surplus	(385 653) \$	(368 023) \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 845 585 \$</b>	<b>3 969 317 \$</b>



## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICE



Le budget de l'environnement (hygiène du milieu) a diminué de 19 % en 2025 grâce à la modernisation de la collecte sélective. Faisant suite à un regroupement entre la Municipalité de Mille-Isles, le Canton de Gore, le Canton de Wentworth et le Village de Grenville, la MRC d'Argenteuil prend désormais en charge les frais de collecte et de traitement des matières recyclables. Le budget de l'environnement figure désormais à 6,3 % des dépenses globales.

Le budget de l'urbanisme a diminué pour sa part de 7,5 % et représente désormais 5,7 % du charges totales de la Municipalité. Cette diminution s'explique principalement en raison de modifications structurelles qui n'influencent pas les charges totales, notamment les répartitions des salaires suite aux changements à la direction générale de la Municipalité et les répartitions des quotes-parts de la MRC d'Argenteuil.

Ces modifications structurelles expliquent également l'augmentation de 4,83 % en administration. Bien que la masse salariale de la Municipalité demeure stable, la répartition des salaires dans les différents services a grandement évolué suite à la révision de l'organigramme en septembre 2024. Enfin, des dépenses planifiées de 36 050 \$ au contrat d'évaluation municipale pour l'inventaire du milieu contribuent grandement à l'augmentation des charges en administration.

Le budget de la sécurité publique affiche une augmentation significative qui s'explique en partie par la hausse de 5,84 % des frais obligatoires pour les services de la Sûreté du Québec et par la création d'un poste permanent de directeur adjoint au Service de sécurité incendie.

Les frais de financement et les remboursements de dettes demeurent stables en 2025, et ce, malgré de nouveaux projets d'envergure financés par emprunt à long terme. La fin de la période de remboursement d'un prêt important pour l'achat d'un camion autopompe contribue à cette stabilité. Ces frais de financement permettent à la Municipalité de déposer les mises de fonds nécessaires au financement des projets d'investissements majeurs qui sont généralement subventionnés à près de 75 %. Afin de réaliser tous ses projets, la Municipalité cherche également des opportunités pour accroître ses revenus et minimiser ses pertes.

Comme elle l'a fait dans les années antérieures, la Municipalité profitera de programmes d'aide financière pour la sécurité publique et pour l'amélioration du réseau routier. L'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera notamment utilisée pour démarrer le projet de réfection du tronçon de la Côte Saint-Joseph qui se trouve dans une

REVENUS	BUDGET	
	2024	2025
<b>TAXES GÉNÉRALES</b> : sur la valeur foncière résiduelle / non résidentielle	2 860 601 \$	2 957 089 \$
<b>TAXES SUR UNE AUTRE BASE</b> : taxes de services et taxes spéciales	418 712 \$	345 871 \$
<b>AUTRES REVENUS</b> : subventions, transferts, permis, mutations, etc.	566 270 \$	666 358 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 845 583 \$</b>	<b>3 969 317 \$</b>

tourbière et pour remplacer certains ponceaux en fin de durée de vie utile. Les recettes provenant, entre autres, des programmes d'aide financière et des transferts gouvernementaux représentent 17,67 % des recettes totales du budget de fonctionnement. L'augmentation marquée de ces recettes est due à la confirmation de transfert d'un montant 127 985 \$ dans le cadre du « pacte fiscal ».

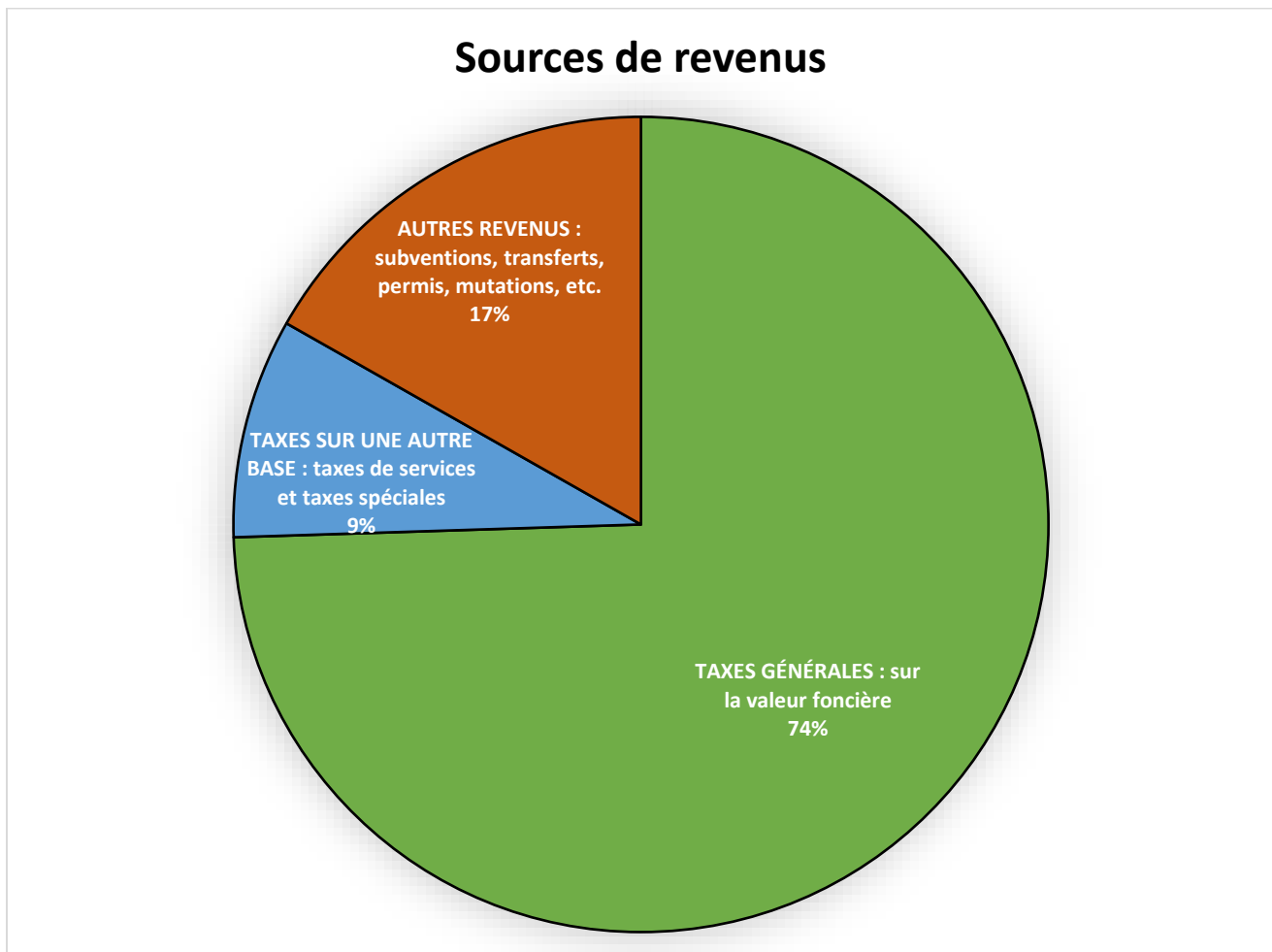
Le volet « Redressement » du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera également mis à contribution en 2025. En septembre 2024, la Municipalité a déposé deux demandes d'aide financière pour la réfection des chemins Riddell et de l'Église. Cependant, en date du 11 décembre, nous n'avons toujours pas encore reçu de confirmation de ces aides financières. Les contributions municipales, évaluées à 25 % des coûts totaux de ces projets, seront financées par règlements d'emprunt. Ces travaux demeurent toutefois conditionnels à l'obtention des aides financières. Si ces demandes sont refusées, des travaux palliatifs seront planifiés afin d'améliorer l'état de l'infrastructure, et ce, sans compromettre la santé financière de la Municipalité.



Une diminution notable de 17,39 % des taxes de services s'explique par la prise en charge par la MRC d'Argenteuil des activités de collecte, de transport et de traitement des matières recyclables. Cette diminution sera reflétée directement sur le compte de taxes des citoyens.

Le recouvrement des taxes non payées et la vente pour non-paiement de taxes tenue par la MRC d'Argenteuil sont également importants pour diminuer les mauvaises créances. En 2022, la Municipalité a été en mesure de récupérer plus de 80 000 \$ de taxes non payées et continuera à travailler avec les contribuables pour faire en sorte que tous aient la possibilité de régler leurs taxes dues.

Toujours dans l'optique d'accroître ses revenus en demeurant proactif et créatif, le conseil municipal a adopté, le 7 septembre 2022, le Règlement numéro 2022-05 établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve. Ce règlement a permis à la Municipalité de bénéficier d'un montant approximatif de 25 000 \$ en 2024. Selon les modalités de ce règlement, cette contribution est destinée à financer l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux découlant de l'intervention visée par la demande de permis. Pour l'année 2024, ce montant permettra donc la poursuite de la mise à niveau du réseau routier municipal.





### **Le programme triennal d'immobilisations**

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) identifie les projets d'infrastructures sur une période de trois ans (2025, 2026 et 2027). Il précise également le mode de financement de chaque projet ainsi que la durée nécessaire pour la réalisation des projets plus importants.

Pour l'année 2025, la Municipalité prévoit un investissement total de 3 618 053 \$, dont 2 551 671 \$ seront consacrés à l'amélioration du réseau routier avec la réfection complète du chemin Riddell (conditionnel à la réception de l'aide financière), la rénovation partielle du chemin de la Côte Saint-Joseph et le remplacement de ponceaux arrivés en fin de durée de vie utile. Un montant de 300 000 \$ est alloué à l'acquisition d'une nouvelle camionnette et d'une rétrocaveuse pour le Service des travaux publics. Ces investissements ont pour objectif de renforcer l'autonomie du service tout en diminuant notre dépendance envers les entrepreneurs privés et la location de machinerie, ce qui permettra de réaliser des économies et structurantes pour les opérations.

Le réseau d'éclairage public, acquis d'Hydro-Québec en 2022, sera converti à la technologie DEL en 2025, ce qui permettra de réaliser des économies d'énergies importantes.

Au niveau de la sécurité publique, 353 430 \$ est prévu pour moderniser l'équipement des pompiers. Ce montant inclut 325 000 \$ pour la réparation du camion-citerne, 12 350 \$ pour l'amélioration de la salle multifonctionnelle de la caserne située au 12, chemin Black et 16 080 \$ pour la mise à jour des équipements.

Les 387 952 \$ restants seront affectés au renouvellement du matériel informatique, l'acquisition de mobilier et l'aménagement extérieur du Maple Grove, l'aménagement d'une surface multisport sur la patinoire du parc Hammond-Rodgers et l'aménagement du parc de conservation De Volpi-Walker.

Au total, parmi ces investissements, 2 060 199 \$ seront subventionnés, 1 257 701 \$ seront financés par emprunt à long terme, 104 130 \$ proviendront du budget des opérations et 196 023 \$ seront puisés dans les réserves financières et fonds réservés.



## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2025, 2026 & 2027 THREE-YEAR CAPITAL WORKS PROGRAM

PROGRAMME TRIENNAL / THREE-YEAR PROGRAM	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2026-2027			
				Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses totales / Total Expenses
<b>IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS</b>							
<b>ADMINISTRATION</b>							
Parc informatique / Computer equipment	\$5 500	\$18 500	\$6 500	\$30 500			\$30 500
Aménagement 1262 chemin Mille-Isles (Borne de recharge, aménagement extérieur, étagères, meubles d'entreposage / Charging point, fencing, shelving and storage)			\$8 000	\$8 000	\$4 000		\$4 000
Acquisition de terrain vente pour taxes / Purchase of Land - sales tax							
Hôtel de Ville / City Hall			\$40 000	\$40 000			\$40 000
<b>TOTAL</b>	<b>\$5 500</b>	<b>\$18 500</b>	<b>\$54 500</b>	<b>\$78 500</b>	<b>\$4 000</b>		<b>\$74 500</b>
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY</b>							
Aménagement du 400 chemin de Mille-Isles / Landscaping at 400 chemin de Mille-Isles		\$550 000	\$2 500 000	\$3 050 000	\$1 450 000	\$1 600 000	
Caserne du 12, chemin Black / Fire station at 12, Black Road	\$12 350			\$12 350			\$12 350
Bornes sèches / Dry hydrants							
Machinerie - véhicule / Machinery - Vehicle	\$325 000			\$325 000		\$325 000	
Appareils respiratoires / Breathing apparatus							
Équipement de sauvetage (tenues de protection & autres) et génératrice / Fire rescue equipment (Bunker suits & others) and generator	\$16 080	\$10 000	\$10 000	\$36 080			\$36 080
Équipement de communication / communications equipment							
<b>TOTAL</b>	<b>\$353 430</b>	<b>\$560 000</b>	<b>\$2 510 000</b>	<b>\$3 423 430</b>	<b>\$1 450 000</b>	<b>\$1 925 000</b>	<b>\$48 430</b>
<b>TRANSPORT</b>							
Réfection majeure de différents chemins (TECQ) / Major repair of various roads (TECQ)	\$176 000	\$176 000	\$176 000	\$528 000	\$422 400		\$105 600
Réfection majeure de différents chemins (PIIRL) / Major repair of various roads (PIIRL)	\$2 375 671	\$952 745		\$3 328 416	\$2 329 892	\$998 524	
Pavage du prolongement de la montée du Pont Bleu (taxe sectorielle) / Paving of the extension of the Montée du Pont Bleu (sector tax)							
Amélioration du garage municipal / Improvements to the municipal garage							
Parc informatique et communication / Computer and communication equipment							
Véhicules / Vehicles	\$300 000	\$220 000	\$250 000	\$770 000	\$220 000	\$550 000	
Machinerie, équipement et outillage / Machinery, equipment and tools	\$25 000	\$40 000		\$65 000			\$65 000
<b>TOTAL</b>	<b>\$2 876 671</b>	<b>\$1 388 745</b>	<b>\$426 000</b>	<b>\$4 691 416</b>	<b>\$2 972 292</b>	<b>\$1 548 524</b>	<b>\$170 600</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Travaux cours d'eau sans nom / Work within the unnamed watercourse							
PGMR - Investissements / Investments concerning the PGMR							
<b>TOTAL</b>							
<b>URBANISME / Urbanism</b>							
Machinerie et outillage / Machinery and tools							
Ameublement bureau / Office furniture							
<b>TOTAL</b>							
<b>LOISIR &amp; CULTURE / LEISURE &amp; CULTURE</b>							
Infrastructures loisirs & culture et salle communautaire (bancs, balançoires et tables) / Infrastructure leisure and culture & Community hall (benches, swings and tables)		\$150 000		\$150 000	\$150 000		
Maple Grove - 1253, chemin de Mille-Isles / Maple Grove - 1253, Mille-Isles Road	\$10 000	\$10 000	\$5 000	\$25 000			\$25 000
Parc de conservation DeVolpi Walker / DeVolpi Walker Conservation Park	\$211 195	\$211 195		\$422 390	\$422 390		
Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park		\$10 000		\$10 000	\$10 000		
Patinoire extérieure (réparations et surface pickleball) / Outdoor ice rink (repairs and pickleball surface)	\$161 257		\$1 000 000	\$1 161 257	\$911 257	\$250 000	
Projet d'habitation / Lodging project							
<b>TOTAL</b>	<b>\$382 452</b>	<b>\$381 195</b>	<b>\$1 005 000</b>	<b>\$1 768 647</b>	<b>\$1 493 647</b>	<b>\$250 000</b>	<b>\$25 000</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>\$3 618 053</b>	<b>\$2 348 440</b>	<b>\$3 995 500</b>	<b>\$9 961 993</b>	<b>\$5 919 939</b>	<b>\$3 723 524</b>	<b>\$318 530</b>





L'impact sur vos taxes

Le budget 2025 présente une augmentation modeste de 2,20 % du taux de taxe foncière de la catégorie résiduelle (taux de base) et une réduction de quarante-neuf (49) dollars par unité de logement incluse sous la colonne « Déchets & recyclage », qui se nomme désormais « Déchets & composte » puisque la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables ne seront plus à la charge des citoyens de Mille-Isles. Le tableau ci-dessous simule les estimations des taxes pour diverses évaluations de propriétés (INR exclus). Par conséquent, l'augmentation totale des taxes municipales se situerait aux alentours de 0,2 % pour la propriété moyenne de Mille-Isles dont la valeur foncière se situe à 450 000 \$.

SIMULATION DE TAXES 2025 / TAX SIMULATION 2025											
	Taux / Rate	2024			Taux / Rate	2025			Augmentation en \$ / Increase in \$	Augmentation totale en pourcentage / Total percentage increase	Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement / increase in property tax only
Taxes foncières générales / General tax rate	0.4334 \$				0.4384 \$						
Sécurité publique / Public Safety	0.0523 \$				0.0558 \$						
QP MRC & évaluation / MRC & Evaluation	0.0592 \$				0.0627 \$						
TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE	0.5449 \$	Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total	0.5569 \$	Environnement / Environment	Déchets & composte / Garbage & compost	Total			
Evaluation municipale / Municipal Assessment											
100 000	545 \$	25 \$	245 \$	815 \$	557 \$	25 \$	196 \$	778 \$	(37) \$	-4.48%	2.20%
125 000	681 \$	25 \$	245 \$	951 \$	696 \$	25 \$	196 \$	918 \$	(34) \$	-3.52%	2.20%
150 000	817 \$	25 \$	245 \$	1 087 \$	835 \$	25 \$	196 \$	1 057 \$	(31) \$	-2.81%	2.20%
200 000	1 090 \$	25 \$	245 \$	1 360 \$	1 114 \$	25 \$	196 \$	1 335 \$	(25) \$	-1.80%	2.20%
250 000	1 362 \$	25 \$	245 \$	1 632 \$	1 392 \$	25 \$	196 \$	1 614 \$	(19) \$	-1.13%	2.20%
300 000	1 635 \$	25 \$	245 \$	1 905 \$	1 671 \$	25 \$	196 \$	1 892 \$	(13) \$	-0.66%	2.20%
350 000	1 907 \$	25 \$	245 \$	2 177 \$	1 949 \$	25 \$	196 \$	2 171 \$	(7) \$	-0.30%	2.20%
400 000	2 180 \$	25 \$	245 \$	2 450 \$	2 228 \$	25 \$	196 \$	2 449 \$	(1) \$	-0.02%	2.20%
425 000	2 316 \$	25 \$	245 \$	2 586 \$	2 367 \$	25 \$	196 \$	2 588 \$	2 \$	0.10%	2.20%
450 000	2 452 \$	25 \$	245 \$	2 722 \$	2 506 \$	25 \$	196 \$	2 728 \$	5 \$	0.20%	2.20%
475 000	2 588 \$	25 \$	245 \$	2 858 \$	2 645 \$	25 \$	196 \$	2 867 \$	8 \$	0.30%	2.20%
500 000	2 725 \$	25 \$	245 \$	2 995 \$	2 785 \$	25 \$	196 \$	3 006 \$	11 \$	0.38%	2.20%
550 000	2 997 \$	25 \$	245 \$	3 267 \$	3 063 \$	25 \$	196 \$	3 284 \$	17 \$	0.54%	2.20%
600 000	3 269 \$	25 \$	245 \$	3 539 \$	3 341 \$	25 \$	196 \$	3 563 \$	23 \$	0.66%	2.20%
650 000	3 542 \$	25 \$	245 \$	3 812 \$	3 620 \$	25 \$	196 \$	3 841 \$	29 \$	0.77%	2.20%
700 000	3 814 \$	25 \$	245 \$	4 084 \$	3 898 \$	25 \$	196 \$	4 120 \$	35 \$	0.87%	2.20%
750 000	4 087 \$	25 \$	245 \$	4 357 \$	4 177 \$	25 \$	196 \$	4 398 \$	41 \$	0.95%	2.20%
800 000	4 359 \$	25 \$	245 \$	4 629 \$	4 455 \$	25 \$	196 \$	4 677 \$	47 \$	1.03%	2.20%
850 000	4 632 \$	25 \$	245 \$	4 902 \$	4 734 \$	25 \$	196 \$	4 955 \$	53 \$	1.09%	2.20%
900 000	4 904 \$	25 \$	245 \$	5 174 \$	5 012 \$	25 \$	196 \$	5 234 \$	59 \$	1.15%	2.20%
950 000	5 177 \$	25 \$	245 \$	5 447 \$	5 291 \$	25 \$	196 \$	5 512 \$	65 \$	1.20%	2.20%
1 000 000	5 449 \$	25 \$	245 \$	5 719 \$	5 569 \$	25 \$	196 \$	5 790 \$	71 \$	1.25%	2.20%





### **En conclusion**

Le budget 2025 a été établi afin de minimiser l'impact de l'augmentation des dépenses sur les contribuables, tout en garantissant des services de qualité et l'avancement des projets porteurs pour notre communauté. Le conseil a clairement indiqué son désir de maintenir une qualité de vie accessible pour tous les contribuables et continue de rechercher des opportunités de bonification des revenus afin de réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Toutes les questions concernant le budget sont les bienvenues et peuvent être adressées par courriel à la direction générale de la Municipalité à [questions@mille-isles.ca](mailto:questions@mille-isles.ca).

### **Paiement des taxes 2025**

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes de plusieurs façons :

- Par institution financière ;
- Par chèque postdaté ;
- Par carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Veuillez noter que vous pouvez planifier vos versements en remplissant le formulaire d'autorisation de carte de crédit disponible sur le site Internet de la municipalité. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec Chrystine Slight, technicienne administrative, à [cslight@mille-isles.ca](mailto:cslight@mille-isles.ca) ou au 450 438-2958, poste 2600.

Plusieurs institutions financières offrent le service de paiement par Internet. Vous devez utiliser le numéro de référence pour paiement apparaissant sur votre compte de taxes, aussi appelé numéro de matricule. Celui-ci est composé de 16 chiffres excluant le F et les espaces. Toutefois, il est important de suivre les instructions données par votre institution financière. **ATTENTION** : Le numéro de matricule est différent pour chaque compte reçu. Il faut identifier chaque compte par son matricule respectif. De plus, il est de votre responsabilité de vérifier si nous avons bien reçu le ou les paiements.

En 2025, le nombre de versements demeure à six (6) versements égaux, répartis comme suit :

- Premier versement : 7 mars 2025
- Deuxième versement : 2 mai 2025
- Troisième versement : 27 juin 2025
- Quatrième versement : 22 août 2025
- Cinquième versement : 17 octobre 2025
- Dernier versement : 12 décembre 2025

Des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque avis de retard.